



Circulation Prix Pédestre 2020 Romery

Madame, Monsieur,

En raison de la course pédestre du dimanche 30 août 2020, les coureurs emprunteront la rue des Carrières sur la chaussée dans le sens Charleville/Lumes ainsi que la rue de la Prairie.

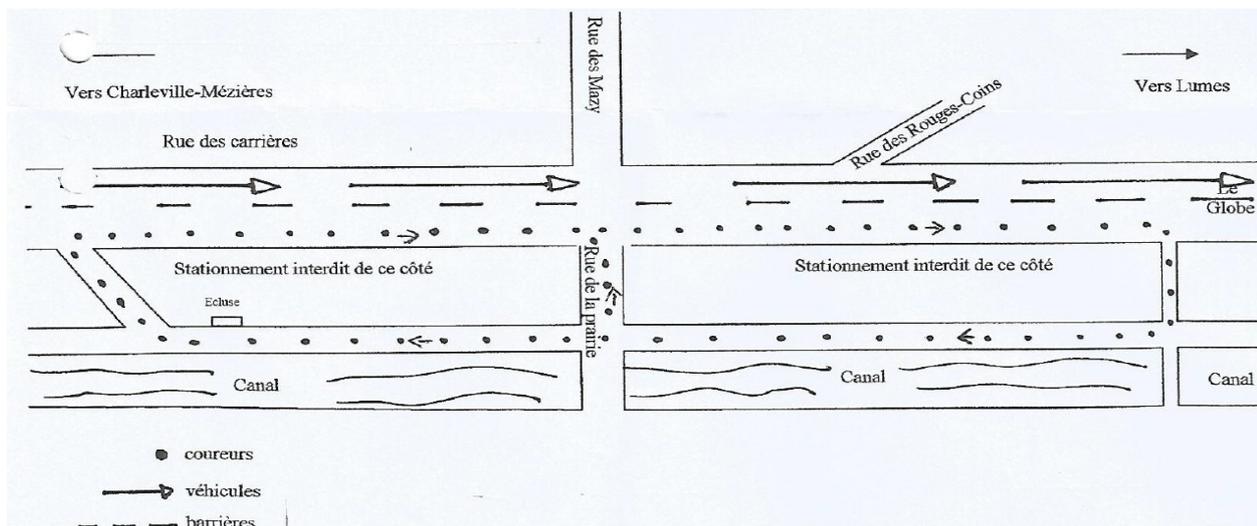
Selon arrêté municipal, la circulation de tous les véhicules sera interdite rue de la Prairie dimanche 30 août 2020 de 8h00 à 13h00.

Selon arrêté préfectoral, la circulation sera interdite rue des Carrières dans le sens Lumes/ Charleville-Mézières depuis le lieu-dit « Le Globe » jusqu'au chemin de halage (après les carrières) le dimanche 30 août 2020 de 8h00 à 13h00.

Le stationnement sera interdit sur la place de la salle communale le samedi 29 août 2020 de 12h jusqu'au dimanche 30 août 2020 14h.

Merci de votre compréhension,

La municipalité



Appel aux bénévoles pour le prix pédestre du 30 août 2020

Du fait de sa labellisation régionale, la commission sport de la municipalité fait un appel aux bénévoles pour diverses missions : ravitaillement, suivi de course, signaleur... Si vous souhaitez participer à l'organisation de cette course qualificative, seul ou en famille, merci de contacter M. Coppa au 06 86 02 18 29 avant le 29/08.